

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COLLECTIVITÉS
DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME**

131, Cours Genet - Z.I L'Ormeau de Pied
CS 70510 - 17119 SAINTES-CEDEX

-:-:-:-:-

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 FÉVRIER 2024

Date de convocation : le 30 janvier 2024
Nombre de Délégués en exercice : 110
Nombre de Délégués présents : 60
Secrétaire de séance : Monsieur Joël TERRIEN

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE HUIT FÉVRIER à 9 HEURES 30,

Le Comité du SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COLLECTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME s'est réuni en la salle multi-Loisirs - 2 rue de la Colline à SAINT-SAVINIEN (17350) – sous la Présidence de Monsieur Loïc GIRARD, Président du Syndicat Départemental de la Voirie.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

M. Hervé DE BLEECKER et M. Alain MARTAIL - Canton d'AYTRÉ ; M. Olivier COCHE-DEQUEANT et M. Jean-Jacques PETIT – Canton de CHATELAILLON ; M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU – Canton de l'ILE DE RÉ ; Mme Martine BELLOTTI LEMONNIER, Mme Vanessa PARENT, M. Patrice BRIDIER et M. Bruno GAILLOT – Canton de l'ILE D'OLÉRON ; M. Guillaume BROTEAU, M. Gilles FRUGER et M. Pierre-Noël ROY – Canton de JONZAC ; M. Fabrice LEFEBVRE, M. Jean-Louis LEGER et M. Serge LETARD – Canton de LA JARRIE ; Mme Christine FRESSONNET, M. Jean-Pierre CAMEL, M. Guy MARY et M. Philippe PICON – Canton de LA TREMBLADE ; M. Philippe GUIGNOUARD et M. Patrick PHILBERT – Canton de LAGORD ; M. Vincent BADIE, M. Johann LEBOUCQ et M. Jean-Michel RAPITEAU – Canton LES TROIS MONTS ; M. Michel REMPAULT – Canton de MARENNES ; M. Patrick BOUILLON et M. Michel Jean RIGUET – Canton de MATHA ; M. Stéphane DEVOUGE – Canton de ROYAN ; M. Jean-Marc BABIN, M. Florian BALAY, M. Nicolas BINET et M. Cyril REMBERT – Canton de SAUJON ; M. Patrick VION – Canton de ST JEAN D'ANGELY ; M. David DA SILVA – Canton de ST PORCHAIRE ; M. Pierre TUAL – Canton de THÉNAC ;

AUNIS ATLANTIQUE ; M. François SERVENT – CDC BASSIN DE MARENNES ; Mme Cécile BIRON, Mme Elisabeth DIEZ et M. Christian DUGUE – CDC HAUTE SAINTONGE ; M. Jérôme BOUILLY, M. Luc COIFFE, M. Luc DAUGUET, M. Patrick GAZEU, M. Adrien MAZERAT, M. Hervé ROUSSELOT – CDC ILE D'OLÉRON ; M. Jean-Marie FRADON et M. Jean-Marc PAILLE – SICN MONTGUYON ET MONTLIEU LA GARDE ; M. Gérard TAISNE et M. Christophe CABRI – SIVOM du CANTON DE JONZAC ; Mme Agnès POTTIER, M. Philippe CHASSERIEAU et M. Dominique FAYS – SIVOM MIGRON VILLARS LE SEURE ; Mme Cristèle MORIN – VILLE DE ROCHEFORT ; M. Laurent CHANTOURY – VILLE DE SAINTES

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants suivants :

Représentants Cantonaux :

- Canton d'AYTRÉ : M. Patrick ORGERON ;
- Canton de CHANIERIS : M. Christian LECLANCHE ; M. Patrick ANTIER ; M. Patrick RAFFIN ;
- Canton de CHATELAILLON : Mme Pascale LEYON ; M. Philippe BERNARD ;
- Canton de l'ILE D'OLÉRON : M. Elisée BRUNET ;
- Canton de LA JARRIE : M. Richard PRINTEMPS ;
- Canton de JONZAC : M. Jean-Marie RIPPE ;
- Canton de LAGORD : M. Jean-Louis BOUILLAUD ;
- Canton de MARANS : M. Philippe NERON ;
- Canton de MARENNES : M. Jean-Marie PETIT ; M. Olivier CHERE ;
- Canton de MATHA : M. Bernard GOURSAUD ; M. Jacques CHASSERIAUD ; Mme Françoise LANOS-HIRT ;
- Canton de PONS : M. Laurent NIVARD ; M. Gérard COTARD ; M. Jean-Pierre BOUCHET ;
- Canton de ST JEAN D'ANGÉLY : M. Maurice PERRIER ; M. Michel PELLETIER ; M. Jacky PROUTEAU ;
- Canton de ST PORCHAIRE : M. Jean-Pascal VIALE ; M. Jean-Yves THOMAS ; M. Alain RENOUX ;
- Canton SAINTONGE ESTUAIRE : M. Dominique QUEQUET ; M. Jean-Michel CHATELIER ; M. Mickaël PERE ;
- Canton de SAUJON : M. Denis RENAUD ;
- Canton de SURGÈRES : M. Jean-Jack AUBOYER ; M. Thierry PILLAUD ; M. Jackie ALBERT ; M. Jean-Yves ROUSSEAU ;
- Canton de THÉNAC : Mme Nadine DILLESEGER ; M. Gérard BOUYER ;
- Canton de TONNAY CHARENTE : M. Jean-Philippe GUIGNOUARD ; M. Gaël CHARPENTIER ; M. Patrick LE MOINE ;
- Canton de LA TREMBLADE : M. Emmanuel DAUGY ; M. Jean-Jacques GAURIVEAUD ;
- Canton LES TROIS MONTS : M. Serge JOURDAIN ; M. Bruno GUICHARD ; M. Patrick BARIBAS ; M. Henri FURET ;
- Ville de ROCHEFORT : M. Jean-Marie LE BRAS ;
- Ville de SAINTES : M. Joël TERRIEN ;

Représentants de Groupements de Communes :

- CDA ROCHEFORT OCÉAN : M. Bruno BESSAGUET ; M. Denis ROUYER ;
- CDA de SAINTES : M. Francis GRELLIER ;
- CDC AUNIS ATLANTIQUE : Daniel BOURSIER ;
- CDC AUNIS SUD : M. Olivier DENECHAUD ; M. François PELLETIER ;
- CDC du BASSIN DE MARENNES : Patrice BROUHARD ;
- CDC CŒUR DE SAINTONGE : Jean-Claude GRENON ; M. Alexandre SCHNEIDER ;
- CDC de GÉMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE : M. Loïc GIRARD ; M. Jean GEAY ;
- CDC HAUTE SAINTONGE : M. Bruno ROBERT ;
- CDC VALS DE SAINTONGE : Mme Annie POINOT-RIVIERE ;
- SIVOM du CANTON DE JONZAC : M. Patrick BERTHELOT ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le Comité Syndical et le Bureau Syndical installés suite au renouvellement des conseils municipaux de 2020, et modifiés lors de l'Assemblée générale du 25 Novembre 2021,

Vu l'arrêté préfectoral du 6 Septembre 2021 portant modification des statuts, nommément désigné « Syndicat départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime », syndicat mixte ouvert restreint au sens de l'article L.5721-8 du CGCT,

Vu l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui rend obligatoire la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) dans les deux mois précédant le vote du Budget Primitif, afin de permettre au Comité syndical de débattre sur les grandes orientations du prochain budget,

Vu la loi du 7 Août 2015, portant « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » (Loi NOTRe) précisée par le décret du 24 Juin 2016 n° 2016-841, qui a renforcé le rôle du DOB en définissant son contenu formalisé dans un rapport soumis au vote,

Le Président présente le rapport des orientations budgétaires annexé qui a été transmis aux délégués du Comité Syndical avec la convocation à la présente Assemblée Générale,

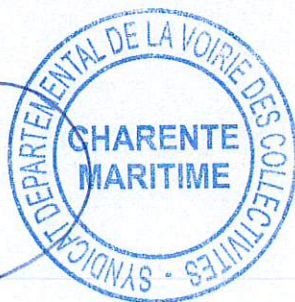
UN DEBAT S'EST ENGAGE SUITE A LA PRESENTATION DE CE RAPPORT,

**LE COMITE SYNDICAL
APRES EN AVOIR DEBATTU,
ET A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS
Vote les orientations budgétaires 2024.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Le Président,

Loïc GIRARD



Le Secrétaire de séance,

M. Joël TERRIEN

Auteur de l'acte : M. Loïc GIRARD – Président

Date de publication de l'acte sur le site internet de la collectivité : 12.02.2024